

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU JEUDI 30 JUIN 2022

PRÉSENTS_:

Mmes Bock, Boutry, Blais, Da Silva, Estremar-Ibor, Jobert, , Mainet-Maillard, Masotti, Morain, Morel, Nez, Yousfi

Messieurs Guillerm, Lassaunière, Fribault, Gallé, Kazmierczak

INVITÉ_: Mr Clairon

ÉLÈVES : Sefora Ouled Haddou

SECRETARIAT DE SÉANCE : Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation

La séance débute à 17h45

1. Ordre du jour
2. Approbation du compte rendu du C.A. du 11 avril 2022
3. Bilan pédagogique et prévisions de sorties de voyages scolaires 2022-2023
4. Modification du R.I.
5. Affaires financières et conventions diverses
6. Organisation du temps scolaire (semestrialisation des périodes pédagogiques en première et terminale GT et calendrier de rentrée des élèves)
7. Informations diverses dont création de la fonction de professeur référent de spécialité en terminale GT, dispositif école ouverte, résultats des décisions d'orientation, évolution de la carte de formation)
8. Questions diverses des représentants

1. Approbation de l'ordre du jour

Approbation à l'unanimité (16 voix).

2. Approbation du compte-rendu du CA du 11 avril 2022

Mme BOCK (représente de la mairie) informe qu'elle ne reçoit pas les CR et qu'elle n'a pas reçu l'ODJ du CA de ce jour.

M. GUILLERM précise que la collègue qu'elle remplace figure dans la liste de diffusion et qu'en principe elle doit recevoir les documents. Il suggère de se rapprocher d'elle.

Vote : Oui 15 Abstention 1 Contre 0

3. Bilan pédagogique et prévisions de sorties de voyages scolaires 2022-2023

Arrivée de Mme MORAIN 18h03.

M. GUILLERM précise que les sorties et voyages scolaires seront examinés au prochain CA du 29/09. Ce CA se tiendra avec la même mandature que cette année.

Présentation d'un projet de voyage :

Monsieur CLAIRON (invité) intervient à 17h57 pour présenter un projet de voyage à New-York :

- ✓ Période : Avril 2023
- ✓ Durée : 4 jours sur place
- ✓ Nombre de places : 50
- ✓ Élèves concernés : terminales spécialité LLCE (19 élèves) et terminales professionnelle groupe vente (15 élèves) + autres élèves volontaires
- ✓ 4 accompagnateurs : M. CLAIRON, M. FERREIRA DE ABREU, Mme ZAMITZ + 1 autre professeur à déterminer (de préférence une collègue féminine pour respecter la parité précise M. CLAIRON)
- ✓ Visites : Nations-Unies, Statue de la Liberté, Wall Street, Times Square, Pont de Brooklyn...
- ✓ Montant : réception d'un premier devis pour un montant total de 77 699,64 € (hors assurance annulation de 715 €) – réduction possible si souscription avant novembre – Prix/pers : 1 438.88 €
Demande de financement auprès de la cité éducative à hauteur de 60 000 € pour ramener le prix du voyage à un prix plus acceptable pour les familles. Si cette demande était acceptée, le prix par famille serait environ entre 362 et 463 €

Discussion entre les membres du CA et Monsieur CLAIRON sur le projet :

- ✓ Autres élèves : Monsieur GALLE demande comment seront choisis les autres élèves volontaires et si ce seront en priorité des terminales. Monsieur CLAIRON indique que oui très certainement. Il proposera également à ses élèves (d'autres classes) en priorité. Monsieur GALLE pose la question suivante devant le coût élevé du voyage : Pourquoi ne pas scinder sur plusieurs voyages pour faire bénéficier plus d'élèves, plus de classes ?
- ✓ Prix : les parents d'élèves soulignent que le prix d'un voyage à New-York est forcément plus élevé qu'un voyage en Europe et qu'on peut donc s'attendre à ce que la participation des familles puisse donc l'être aussi. Monsieur CLAIRON précise que l'an passé notamment pour le voyage en Italie, la Cité Educative n'existait pas donc une partie du coût n'avait pas pu être pris en charge par celle-ci. Mme BLAIS alerte sur le prix qui peut être difficile à financer pour les familles de la section professionnelle.
- ✓ Financement de la cité éducative : la demande de 60 000 euros auprès de la cité éducative paraît importante pour beaucoup et difficile à obtenir même si elle a pour objectif de réduire le prix par famille. À la demande de M.GALLE sur le financement de la cité éducative, M.GUILLERM rappelle que la cité éducative est un partenariat entre l'État, la commune et l'Éducation Nationale. Elle est financée par des fonds de l'État. Elle a pour objectifs de neutraliser les effets négatifs de la paupérisation et de réduire les inégalités sur un territoire
- ✓ Propositions de financement soulevées par Mme BLAIS et Mme MAINET-MAILLARD : réaliser des actions de vente par les élèves de commerce ; reporter le voyage d'un an pour permettre un étalement du paiement par les familles sur 2 ans (Monsieur CLAIRON précise qu'il ne souhaite pas reporter le voyage) ; faire une demande auprès du fonds social européen

Sortie de M. CLAIRON à 18h17

Bilan pédagogique et matériel

M. GUILLERM diffuse la liste des actions menées (sorties, actions, voyages, projets...)

Il diffuse également les bilans reçus. Il n'est pas possible de discuter de tous les bilans et M. GUILLERM propose de s'arrêter sur les bilans pour lesquels il est nécessaire de poser des questions. Les personnes présentes au CA et ayant participé aux actions interviennent pour les présenter.

Bilans présentés :

- ✓ Dix Mois d'Ecole et d'Opera (intervention Mme BLAIS)
- ✓ Laïcité (intervention Mme DA SILVA)
- ✓ Collectes (Ukraine, association ACF)
- ✓ Lutte contre les discriminations à travers le chant
- ✓ Bilan STMG
- ✓ Bilan CREAC
- ✓ Créé ton parcours/avenir en seconde
- ✓ Épicerie pédagogique
- ✓ Formation d'initiative locale « accompagner les élèves vers la réussite » - Poursuite du Léa
- ✓ Instagram
- ✓ Matinée orientation
- ✓ Atelier philosophique
- ✓ MLD (intervention Mme DA SILVA)
- ✓ Groupe de prévention de décrochage scolaire
- ✓ TREMPLIN – Tutorat (intervention de Mme MOREL)
- ✓ Co-éducation (intervention de Mme MOREL)
- ✓ Prépa sciences po
- ✓ Journées des talents (intervention de Mme DA SILVA)
- ✓ Activités CDI
- ✓ Olympiades
- ✓ Paroles de chercheurs
- ✓ Open de pétanque
- ✓ Ateliers sophrologie
- ✓ Référent sécurité
- ✓ Référent numérique
- ✓ Référent numérique mobile
- ✓ Référent numérique maintenance
- ✓ Référent cordées de la réussite
- ✓ Référent cordées de la réussite avec polytechnique

Plusieurs autres actions ne sont pas encore intégrées à ce bilan.

La présentation des bilans ne nécessite pas de vote

19h06 : Mme JOBERT quitte la salle

4. Modification du règlement intérieur (RI)

M. GUILLERM diffuse les propositions de modifications du RI et explique les couleurs figurant sur le document :

- ✓ en jaune : propositions présentées en CVL le 21/06
- ✓ en bleu : propositions après consultation du CVL
- ✓ en vert : propositions après consultation des représentants des personnels enseignants et d'éducation élus

Les propositions de modifications ne constituent pas une refonte du RI mais une série de précisions nécessaires pour faire appliquer certaines décisions (exemple : confiscation du téléphone portable, punitions).

19h11 : retour de Mme JOBERT

Travail scolaire

M. GUILLERM diffuse le document sur les modalités d'évaluation en contrôle continu en GT dont il est fait référence dans le RI et il explique les modalités de l'épreuve ponctuelle. Ceci pour éviter les stratégies de travers (évitement aux contrôles pour garder les meilleures notes par exemple) et dans le but d'une justice scolaire.

Monsieur LASSAUNIÈRE répond à la question d'un parent d'élèves sur le nombre d'élèves concernés cette année (pour l'épreuve ponctuelle) : 9 élèves.

19h20 : Départ de M. GALLE et de Mme BOCK, Mme ESTREMA IBOR
Mme MORAIN les accompagne

PFMP (période de formation en milieu professionnel)

Des précisions ont été apportées sur la rupture anticipée, sur le statut de l'élève et sur la possibilité de mesures disciplinaires encourues en cas d'indiscipline en PFMP.

Comportement et tenue

Précisions sur le champ d'application de l'interdiction de port de tenue ou signe ostentatoire : lieux notamment activités en dehors de l'enceinte du lycée (sorties scolaires, stages en entreprises...) et personnes concernées.

Téléphone portable

Confiscation : M. GUILLERM précise que la loi oblige à rendre le téléphone à l'élève en fin de journée (ou demi-journée si l'élève est externe avec possibilité de lui confisquer de nouveau après la pause déjeuner)

Cas de confiscation : abus majeur, utilisation malveillante

Possibilité de sanction disciplinaire si réitération de l'usage abusif ou malveillant

Retour de Mme MORAIN : 19h25

Droit à l'image

Protection de l'identité sonore, visuelle et numérique et sanctions encourues

Photos individuelles de début d'année obligatoires car non exploitées à des fins commerciales par le lycée

Punitions/sanctions

M. GUILLERM précise qu'il n'est pas possible de prendre une sanction ou punition si elle ne figure pas au RI.

Punitions ajoutées : exclusion de cours, présentation d'excuses, inscription dans le carnet, confiscation du téléphone ou d'un objet dangereux

Sanctions : exclusion des services annexes. Le terme « services annexes » étant peut-être complexe, Mme MAINET-MAILLARD propose d'ajouter entre parenthèses des précisions comme cantine, AS, MDL...

Conseil de classe

Si la semestrialisation est adoptée, il faut le préciser dans le RI

Précisions sur les satisfecit et la mise en garde

Vote : Pour 14 Abstention 0 Contre : 0

5. Affaires financières et conventions diverses

✓ Proposition de répartition des crédits globalisés : subvention de la dotation globalisée de 2 000 € répartie pour les droits à la reprographie et subvention de la dotation globalisée de 1 241 € pour les frais de stage (Voir document en annexe)

Vote : Pour 14 Abstention 0 Contre 0

✓ Décision budgétaire modificative concernant l'enseignement cinéma pour un montant de 837.80 € (voir document en annexe)

Vote : Pour 14 Abstention 0 Contre 0

✓ Prélèvement pour petit matériel (11 000 € pour cartes de cantine sans contact)

Vote : Pour 14 Abstention 0 Contre 0

✓ Convention partenariat avec l'association ICRÉA (anciennement Entreprendre pour Apprendre) dans le cadre du chef d'œuvre pour la classe de Bac pro commerce et vente - coût adhésion 300 euros/an)

Vote : Pour 14 Abstention 0 Contre 0

✓ Partenariat INALCO, cordées de la réussite, Langues et cultures du monde, aucune incidence financière pour l'établissement

Vote : Pour 14 Abstention 0 Contre 0

✓ Convention polytechnique, cordées de la réussite, aucune incidence financière pour l'établissement)

Vote : Pour 14 Abstention 0 Contre 0

✓ Contrat Ricoh (photocopieuse) renouvellement du contrat de la photocopieuse récupérée à la MDL, renégociation du contrat avec engagement pour 5 ans pour un montant de 160 € HT par trimestre (au lieu de 200 € auparavant)

Vote : Pour 14 Abstention 0 Contre 0

✓ Autorisation recrutement de personnel de droit public AED (7,2 AED/3 AESH)

Vote : Pour 14 Abstention 0 Contre 0

✓ Autorisation recrutement de personnel de droit privé (3 accompagnants AED)

Vote : Pour 14 Abstention 0 Contre 0

✓ Augmentation montant du montant dû en cas de perte de la nouvelle carte à puce d'accès à la restauration (10 € au lieu de 5 € auparavant)

Vote : Pour 14 Abstention 0 Contre 0

✓ DUERP (Document Unique d'Évaluations des Risques Professionnels) approuvé en CHS le 23/06

✓ 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

Vote : Pour 14 Abstention 0 Contre 0

✓ Contrat avec l'entreprise de vérification des extincteurs (devis du 23/06 pour un montant de 1 500 € TTC/an)

Vote : Pour 13 Abstention 0 Contre 0

19h56 : Mme MORAIN quitte la salle

6. Organisation du temps scolaire : semestrialisation des périodes pédagogiques en 1^{ère} et Tle et calendrier de rentrée des élèves

Organisation semestrielle

Monsieur GUILLERM précise que cette organisation a été discutée en conseil pédagogique.

19h59 : Arrivée de Mme YOUSFI/Retour de Mme MORAIN
Sortie de Mme BLAIS à 20h00/Retour à 20h03 de Mme BLAIS

- ✓ M. GUILLERM précise qu'une réflexion sera à mener sur les procédures de suivi : mise en place d'un conseil de suivi, d'un bilan de mi-semester pour éviter la distanciation aux familles.

Vote : Pour 15 Abstention 0 Contre 0

Présentation du planigramme de l'organisation de la rentrée élèves

Mme BOUTRY s'interroge sur le début des cours qu'elle trouve un peu tardif. Mais, il y a un week-end et les professeurs sont sollicités pour les entretiens de seconde et ne peuvent donc pas commencer les cours.

- ✓ Il faudra préciser aux élèves de seconde professionnelle lors de l'accueil du 01/09 d'apporter leur propre repas pour la journée du 02/09 car le service de restauration ne sera pas encore ouvert.

Vote : Pour 15 Abstention 0 Contre 0

Présentation des dates de stage

Pas de vote

20h19 : départ M. KAZMERCZIAK et sortie de M. FRIBAULT

7. Informations diverses

Professeurs référents

M. GUILLERM précise que ce point est présenté pour avis mais qu'il n'est pas soumis au vote du CA car ce n'est pas dans les compétences du CA de voter une disposition réglementaire.

Mme MAINET-MAILLARD souligne le regret de plusieurs professeurs de l'annonce tardive de la mise en place de cette fonction pour la rentrée prochaine et du manque de temps de concertation. M. GUILLERM précise que la notion de professeurs référents a été instituée en 2021.

M. GUILLERM et M. LASSAUNIERE rappellent les difficultés à recruter des professeurs principaux en terminale car ils n'ont pas tous les élèves en raison des groupes de spécialités. Ils proposent que le professeur principal soit issu du tronc commun et les professeurs référents issus des spécialités.

Une discussion s'engage entre les membres du CA sur les modalités, les fonctions, les intérêts pour les élèves, les intérêts et difficultés pour les professeurs principaux et référents et sur leur rémunération.

M. GUILLERM précise qu'il faudra clarifier dès la rentrée les missions du professeur référent (réunion, élaboration d'un cahier des charges).

M. GUILLERM et M. LASSAUNIERE précisent que ce dispositif n'est pas obligatoire et qu'il se mettra en place au volontariat. Des collègues sont déjà volontaires pour être professeurs référents.

Retour de M. FRIBAULT à 20h27
20h29 : départ de OULED HADDOU Sefora et sortie de Mme MORAIN pour l'accompagner
20h33 : retour de Mme MORAIN

Compte-rendu du CHS du 23/06

M. FRIBAULT résume le contenu de ce compte-rendu : point sur les travaux (livraison des ALGECO prévue à partir du 07/07), sur le DUERP, le portail, les travaux de la loge, la fusion des salles, le carottage (les prélèvements effectués ont mis en évidence une pollution de la terre en sous-sol. Ces prélèvements ont été évacués vers des entreprises spécialisées).

Pas de vote

Structure pédagogique

M. GUILLERM présente le nombre de divisions et le nombre d'élèves actualisé le 30/06 à 14h06 qui traduit une part importante de maintiens en 2GT et d'orientations en voie technologique post GT.

✓ En section générale :

- 11 classes de 2 GT (375 élèves)
- 7 classes de Première générale (212 élèves)
- 7 classes de terminales générales (243 élèves)

✓ En section technologique :

- 2 classes de première STMG (70 élèves)
- 2 classes de terminale STMG (70 élèves)

✓ En section professionnelle

- 1 classe de seconde CAP EPC (15 élèves)
- 1 classe de terminale CAP (13 élèves)
- 3 classes de 2 PRO (90 élèves)
- 4 classes de première PRO (105 élèves)
- 4 classes de terminales PRO (103 élèves)

M. GUILLERM présente les effectifs par options et groupes de spécialités. Des groupes supplémentaires ont été créés dans certaines spécialités.

Attente des montées pédagogiques pour prendre des décisions concernant les options à très faible effectif (faibles effectifs en latin et en suédois). En accord avec l'enseignante concernée, l'option suédois ne sera pas accessible aux élèves de 2GT l'an prochain.

Pas de vote

20h58 : Départ de Mr FRIBAULT

8. Questions diverses des représentants

Questions des représentants des parents d'élèves

1. Pourrions nous avoir quelques précisions sur la mise en place de l'option Mathématiques pour les 1ères générales, comme annoncé par le Président de la République, (horaire, volume horaire, nombre d'élèves volontaires, quel impact sur la DHG?.....)
Réponse : l'option mathématiques en enseignement scientifique pour la classe de première générale sera mis en place pour tous les élèves de première qui en ont fait la demande en juin, soit une dizaine d'élèves, à raison d'1h30 par semaine. En fonction de la compatibilité offerte par l'emploi du temps, il sera ou non possible d'en bénéficier à la rentrée pour les élèves qui se décideraient tardivement, dans la limite des moyens alloués par le rectorat. A ce jour les moyens alloués à l'établissement sont de 1h30 et correspondent aux besoins identifiés.
2. Peut on avoir une présentation de l'AP proposée en seconde ? Quelles sont les matières concernées ? Nombre d'heures à destination des élèves ? Quelles sont les modalités de travail ?
*Réponse : l'AP est avant tout une démarche d'accompagnement des élèves dans leurs choix d'orientation, sur tout le cycle 2GT et terminal. Il n'y a pas de matière spécifique associée à l'AP, mais chaque discipline est censée mobiliser des contextes professionnels ou apporter des illustrations en termes de métier, d'études, de façon à sensibiliser les élèves et donner du sens aux apprentissages. Ensuite nous avons des sessions régulières de travail avec les élèves, à partir des interventions des professeurs principaux, des psychologues de l'orientation, des CPE, des partenaires associatifs, des événements spécifiques ou temps forts dédiés (matinales de l'orientation, bilans et entretiens).
Les modalités de travail sont soit transversales lorsqu'elles concernent toutes les classes, soit fonction des professeurs principaux qui animent les séances régulières. Un vademecum de l'AO existe et propose des séquences de travail et des pistes de réflexion pour chacun. L'an prochain, des temps de concertation entre PP de 2GT, CPE et direction sont prévues dans l'emploi du temps pour échanger et travailler à l'animation des séquences et au suivi des élèves.*
3. De même, peut on avoir une présentation de l'AO incluse dans les emplois du temps ?
Réponse : Oui un temps d'AO sera prédéfini dans l'emploi du temps de tous les élèves du LGT à raison d'une heure quinzaine à l'année. Le temps d'AO est inclus dans les séquences pédagogiques en enseignement professionnel.
4. Comment est travaillée et préparée l'orientation et le suivi des élèves du lycée ?
Réponse : L'orientation des élèves est cadrée par des textes et la politique d'aide à l'orientation est définie par le chef d'établissement, en lien direct avec le projet d'établissement et les équipes. Les projets peuvent être discutés au sein du conseil pédagogique, des conseils d'enseignement et des réunions de travail spécifiques. Nous menons des actions à la fois ponctuelle, régulière et complémentaires comme le travail partenarial mené dans le cadre des cordées de la réussite. Le suivi des élèves est une compétence de chaque professeur qui reçoit une indemnité spécifique (ISOE : indemnité de suivi et d'orientation) et une compétence partagée avec les différents intervenants qualifiés pour suivre l'élève dans son parcours (direction, PP, CPE, PsyEn, médicosocial) en fonction de ses besoins. Des suivis plus individualisés sont mis en œuvre, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé ou de projets dédiés (exemple : le tutorat du projet Tremplin).
5. Serait il possible d'avoir un bilan (ressenti, perspectives, constat, satisfaction,) du projet de la 2nde avec 2 PP
Réponse : le bilan est annexé au rapport annuel présenté en CA.
6. A ce moment de l'année, combien de postes d'enseignants restent ils à pourvoir ?
Réponse : Toutes les affectations ne sont pas encore indiquées, mais nous avons un bon pourcentage de postes pourvus.
7. Comment se déroulent les travaux, le planning annoncé est il suivi ?
Réponse : je reprends et complète les éléments communiqués en CHS du 23 juin :

➤ALGECO : la livraison des blocs modulaires interviendra à partir du 07 juillet 2022. Ils seront livrés et posés le 07 juillet à la suite de quoi les travaux d'aménagement intérieurs pourront commencer.

Le mobilier pour équiper ces salles sera livré le 27 août 2022 (Tables, chaises et équipements numériques de dernière génération). Les quatre salles prévues seront donc fonctionnelles à la rentrée 2022.

➤ *PORTAIL : Le nouveau portail a été livré et la mise en service devrait intervenir fin juin ou début juillet.*

➤ *TOURNIQUET : la Société Alise, après confirmation de l'installation du tourniquet, nous communiquera une date pour l'installation des lecteurs qui permettront l'utilisation des nouvelles cartes d'accès à l'établissement et à la demi-pension.*

➤ *TRAVAUX À LA LOGE : L'organisation nouvelle de l'espace d'accueil est en cours de réflexion.*

➤ *TRAVAUX DANS LES SALLES :*

- *Les salles A201 et B204 vont être transformées en salles de TP sèches avec un bureau professeur humide pour permettre les expériences avec l'eau. Les paillasses seront livrées à partir du 15 septembre 2022 (20 postes élèves) et installées dans les 48h.*

- *Une cloison sera percée entre la salle B4 et la salle B6 pour permettre une polyvalence des tâches en CAP (accès simplifié entre l'atelier pédagogique et l'épicerie).*

- *La fusion entre la salle B8 et B10 va permettre la création d'une salle NSI équipée de 24 postes informatiques. Les travaux sont engagés mais l'équipement n'a pas été encore reçu. Cela débouchera sur un bel outil pédagogique avec possibilité de s'en servir dès la rentrée 2022.*

- *Le bureau de l'AS va être réformé : la cloison intermédiaire va être abattue (disparition de la douche).*

Mr Guillerm précise qu'une demande a été faite auprès des services techniques de la région pour l'agrandissement de l'espace de travail du service vie scolaire et la création d'une zone d'accueil des élèves en autonomie surveillée dans le hall. Un rendez-vous de travail est prévu avec le maire et les services spécialisés pour l'étude d'une extension au gymnase actuel Guy Môquet.

8. "Pour préparer le grand oral, les élèves pourraient-ils avoir un accompagnement plus tôt, pourquoi pas dès la première ? En effet, ce n'est qu'après les épreuves de spécialités que les élèves ont travaillé leurs sujets. Et très souvent, ils n'ont pas eu le temps de bien les mûrir qu'il a fallu les entériner sur papier de façon définitive et sans pouvoir revenir dessus !"

Réponse : Typiquement le grand oral se prépare tout au long du parcours de l'élève, depuis l'école primaire jusqu'au lycée en passant par le collège. La part de l'oralité dans les attendus scolaires est devenue très importante depuis la réforme du collège. Concrètement, cette épreuve de baccalauréat se prépare effectivement en spécialité depuis la première même si techniquement le format de l'épreuve est travaillé après la passation des épreuves écrites de spécialité. Le fait cette année d'avoir repoussé les dates de passation des épreuves a certainement entraîné mécaniquement un raccourcissement des temps de préparation à l'épreuve. S'il s'avère que les dates d'épreuve des spécialités sont maintenues après mars, il faudra effectivement songer à une autre organisation. Nous porterons cette question à l'ordre du jour des conseils d'enseignements.

21h06 : La séance est levée

